



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Santé mentale des jeunes étrangers en danger, rencontrés en rue

Association Hors la rue –
Montreuil et Paris (93, 75)



Résumé

Engagée dans la reconnaissance des droits des jeunes en danger, rencontrés en rue, l'association francilienne Hors la rue est reconnue pour son expertise dans l'accompagnement de ces jeunes, ainsi que pour sa compréhension approfondie des phénomènes de traite des êtres humains.

A partir de 2019, Hors la rue a souhaité recentrer ses missions d'aller-vers en rue auprès des mineurs non demandeurs de protection, les plus invisibles et les plus éloignés du droit commun. Dans cette perspective, l'association a manifesté l'intention de développer un projet axé sur la santé, notamment en mettant en place un volet consacré à la santé mentale au sein des interventions en rue.

Cette fiche de capitalisation donne à voir les contours d'un projet de santé mentale réalisés dans cette optique et les apports de la psychologie clinique aux côtés du travail éducatif, de l'art thérapie et de médiation en santé. Elle décrit, d'une part, les stratégies déployées pour accompagner les jeunes en rue, et d'autre part, souligne l'importance de l'attention portée aux équipes professionnelles de Hors la rue.

Capitalisation accompagnée par Evelyne Jean-Gilles, dans le cadre
d'un projet porté par la SFSP et Fondation de France

Janvier 2024



Carte d'identité de l'intervention

Intervention	Santé mentale des jeunes étrangers en danger, rencontrés en rue	
Porteur	Association Hors la rue	
Thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux droits et aux soins • Santé mentale 	
Population cible	Enfants, adolescents, jeunes adultes – 7-21 ans	
Dates du projet	Janvier 2023 – Janvier 2025	
Milieu d'intervention	<i>Intervention en rue</i>	
Région	Ile-de-France	
Niveau géographique	Départemental	
Principaux partenaires	Aide sociale à l'enfance (ASE) ; avocats spécialisés ; professionnels de santé (consultation médicales générales, psychiatrie, addictions) ; Addiction France ; association Aurore ; Médecins du monde, Protection Judiciaire de la Jeunesse	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les missions de Hors la rue pour entrer en contact avec des enfants étrangers et des jeunes rencontrés principalement en rue. • Etablir un lien de confiance pour orientation vers les services de protection institutionnelle et les dispositifs de droit commun • Fournir un soutien durable aux professionnels de l'association 	
Stratégies mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Aller-vers les jeunes dans la rue • Accompagnement individuel des jeunes vers le droit commun • Stratégie de prévention & réduction des risques psychosociaux pour les professionnels de l'association • Partenariats pour le renforcement du travail en réseau 	
Contributeur.trice	<p>Hortense Bret-Béziat - Psychologue – HORS LA RUE hortense.bret@horslarue.org https://horslarue.org/</p>	
Accompagnateur.trice	<p>Evelyne Jean-Gilles - Consultante promotion de la santé Evelyne.Jean-Gilles@epsconsulting.paris – 0664966268 https://www.linkedin.com/in/ejeangilles/</p>	
Méthodologie	<p>Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit en 2023, en présentiel.</p> <p>Cette fiche de capitalisation a été produite dans le cadre d'un projet initié et financé par la Fondation de France et coordonné par la Société Française de Santé Publique.</p>	 

Présentation de l'intervention

L'intervention en santé de l'association Hors la Rue consiste à repérer, à travers des maraudes, les jeunes en situation de danger dans les rues des départements de la Seine-Saint-Denis et de Paris. Ces jeunes proviennent de parcours divers (primo-arrivants et/ou jeunes en mendicité et/ou mineurs présumés victimes de traite des êtres humains) ; la plupart des jeunes suivis par Hors la rue étant des mineurs non accompagnés (MNA).



Hors la rue accompagne prioritairement ces trois publics de jeunes :

1. Mineurs non accompagnés (MNA)
2. Jeunes Roumains
3. Jeunes filles Françaises en errance

L'objectif est d'établir un lien de confiance avec ceux qui n'expriment pas expressément le besoin de soins psychiques. À cette fin, l'association développe des actions spécifiques afin de faciliter leur adhésion et leur prise en charge, sous l'égide de sa psychologue qui, à cette occasion, travaille à **définir une démarche**

santé en rue donnant une place à la clinique, à côté notamment de l'approche éducative, cœur du métier de Hors la rue.

Focus sur les mineurs non accompagnés

La France, comme d'autres pays de l'UE, accueille chaque année un nombre considérable de personnes se présentant comme mineurs non accompagnés (MNA). Ces individus, à la fois mineurs et migrants sans représentant légal, nécessitent une attention particulière relevant de la protection de l'enfance.

En 2022, la mission MNA (MMNA)¹, a enregistré 14 782 ordonnances et jugements de placement, soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente. Les départements de Paris et de Seine-Saint-Denis ont accueilli 1016 MNA au total².

Les parcours migratoires présentent de nombreux dangers pour ces jeunes, les exposant à des traumatismes physiques et psychologiques. Une prise en charge sociale et médicale est nécessaire dès leur arrivée.

Cependant, en cas de contestation de leur minorité, ces jeunes se retrouvent sans soutien officiel pendant une procédure judiciaire pouvant durer jusqu'à 24 mois, ce qui peut aggraver leurs troubles psychiques et les exposer à des risques de traite des êtres humains (TEH), ainsi que le pointe Médecins sans frontières et le comité pour la santé des exilé.es³.

¹ Pour plus d'informations : [Les rapports d'activité de la mission nationale mineurs non accompagnés - https://www.justice.gouv.fr/rapports-dactivite-mission-mineurs-non-accompagnes](https://www.justice.gouv.fr/rapports-dactivite-mission-mineurs-non-accompagnes) - Publié le 11 juillet 2022 - Mis à jour le 13 février 2024 - Web : 05.03.24

² Pour aller plus loin sur la loi Taquet et ses décrets d'application : Décret n° 2023-1253 du 26 décembre 2023 relatif aux modalités de répartition des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur familles <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048668853> - Web : 05.03.24

³ Pour en savoir plus : Médecins sans frontières, Comède, « La santé mentale des mineurs non accompagnés » : <https://www.comede.org/wp-content/uploads/2021/11/Livret-Resume-executif-web.pdf>. - Web : 05.03.24

Présentation de la structure

Hors la rue a été créée par des membres de l'association Parada France, qui souhaitaient non plus seulement contribuer aux financements de la fondation Parada Bucarest, mais intervenir auprès de mineurs isolés étrangers, notamment de nationalité roumaine, présents sur le territoire parisien au début des années 2000.

Depuis sa création en 2004, Hors la rue s'est donnée pour mission de :

- Identifier, protéger et accompagner vers le droit commun les mineurs étrangers en danger en France en vue d'une réelle intégration sociale et économique en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs présents dans le cadre des dispositifs de protection de l'enfance.
- Œuvrer à une meilleure connaissance et prise en compte du phénomène des enfants étrangers en danger sur notre territoire. Sensibiliser les acteurs institutionnels, les pouvoirs publics et, d'une manière générale, la société civile, afin de faire évoluer le cadre réglementaires de prise en charge de ces enfants, que ce soit au niveau français ou international.

Le siège de l'association est à Montreuil (93). Une nouvelle modalité d'action a vu le jour en 2021, à Paris, *en partenariat avec l'Association Aurore*, dans le cadre d'un appel à projet du Conseil de Paris visant à intervenir auprès d'adolescents en errance aggragée et polyconsommateurs dans la capitale.

Contexte

En 2019, l'association Hors la rue s'est recentrée sur son activité de travail de rue.

C'est dans ce contexte qu'elle a transformé ses modalités d'accueil du centre de jour qui jusque-là était adapté aux jeunes demandeurs de protection, avec une organisation en routine d'activités comme la préparation et le partage de repas, des activités socio-éducatives variées (sportives, culturelles, artistiques, etc.).

Ce centre d'accueil de jour est devenu un centre d'appui aux maraudes. Ce lieu est maintenant accessible aux mineurs non-demandeurs de protection et déjà repérés en rue par les professionnels et qui, à côté de leurs activités sur le terrain, peuvent organiser des rencontres avec les jeunes dans un cadre apaisé, en proposant différents services en fonction des besoins (repas, douche, vestiaire, activités collectives et entretiens individuels)

Les enjeux du recentrage vers l'aller-vers en rue

Cette nouvelle orientation focalisée sur des sorties quotidiennes en maraude pour l'ensemble du personnel y compris pour la psychologue induit de nouvelles contraintes liées au travail de rue auprès de jeunes, telles que le maintien du lien malgré la non-demande, souvent perçu comme difficile voire essoufflant.

En effet, l'ancienne organisation (articulation entre l'accompagnement de jeunes demandeurs de protection étant présents quotidiennement au sein du centre de jour et le travail de rue auprès des jeunes non demandeurs de protection) avait l'avantage d'offrir un équilibre en termes de continuité et d'évolution dans l'accompagnement.

Aussi, il s'est avéré nécessaire :

- D'anticiper les risques psychosociaux élevés dû au caractère du travail de rue
- De définir la posture, le rôle et les missions d'une psychologue intervenant en rue.

Le développement d'un pôle santé

Parallèlement à cette évolution, et face à la dégradation de l'état psychique et physique des jeunes rencontrés par l'association, la réorganisation de l'activité de Hors la rue a conduit l'association à réfléchir à l'approfondissement d'un axe global autour de la santé.

La mise en œuvre de ce projet a été confiée à la psychologue, Hortense Bret-Béziat, contributrice principale de cette capitalisation.

La réponse à l'Appel à Projets de la Fondation de France paru en 2022 intitulé « *Santé Mentale des Exilés : accompagner les personnes en souffrance psychique* » élaborée par la Psychologue a offert à Hors la rue l'opportunité de concrétiser le projet santé.

In fine, l'enjeu du projet est de constituer un pôle santé avec un volet santé mentale, pour un déploiement d'activités essentiellement en rue.

La question de capitalisation

Dans ce contexte, comment une association, dotée d'une mission d'aller-vers, et composée d'une équipe pluridisciplinaire dont des psychologues, peut-elle déployer une démarche santé incluant un volet de santé mentale vers un public de jeunes en danger, rencontrés en rue ? Comment peut-elle améliorer l'impact de ses interventions, tout en veillant au bien-être à long terme de ses professionnels ?

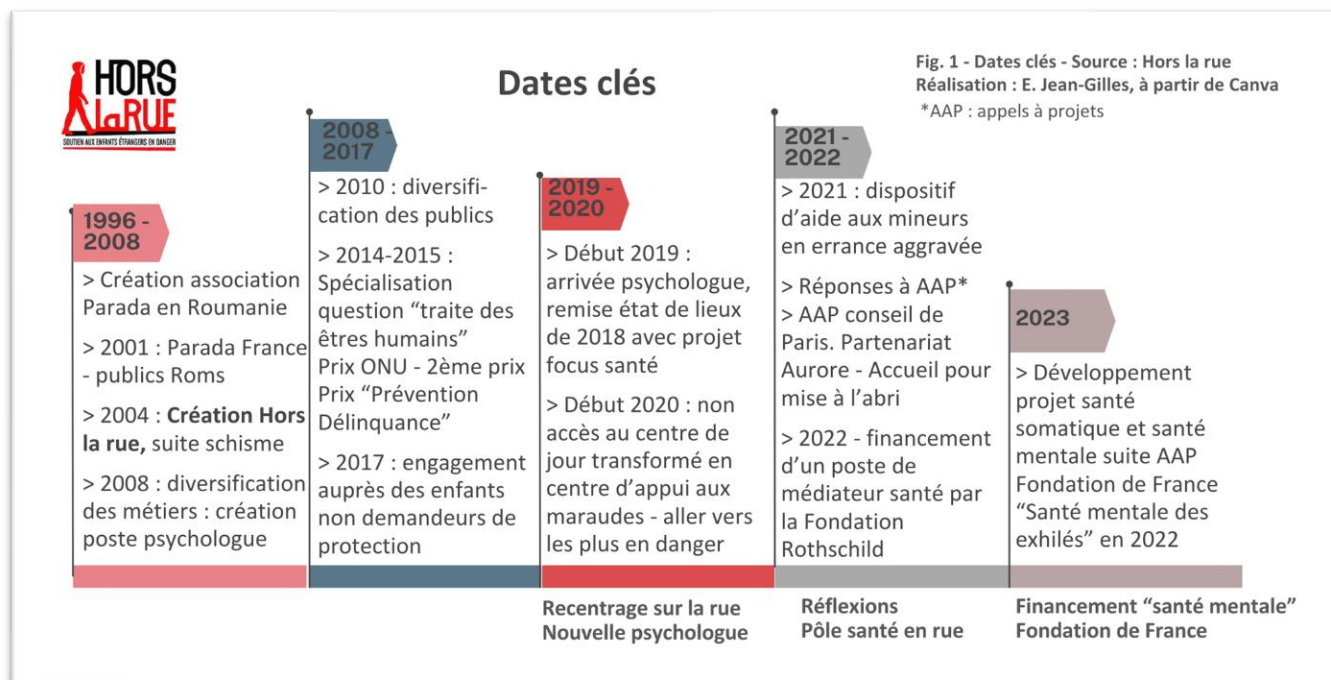
Objectifs

- L'objectif principal de l'action est d'enrichir **les missions de l'association Hors la rue** en déployant la prévention clinique dans les modalités d'accroche auprès des jeunes rencontrés principalement en rue (voir encadré ci-contre).
- Cette démarche vise à s'adresser à tous les types de jeunes en situation d'errance, en établissant un lien de confiance grâce à **des dispositifs de soins psychologiques sur-mesure**.
- L'objectif final est de les **orienter vers les services de protection institutionnelle et les dispositifs de droit commun, dont ceux relatifs à la santé**.
- L'action mise en œuvre cible les jeunes âgés de 7 à 21 ans d'une part, et d'autre part **les professionnels de l'association qui se verront fournir un soutien analytique**, en accord avec la complexité et la dureté inhérentes du travail de rue.

“ Ce que nous appelons prévention clinique, est l'idée de **mettre en avant l'écoute spécialisée** mise en place par la fonction du psychologue. L'approche de la clinique au sein de l'association est en effet un entre-deux entre ces termes : ce n'est pas que de la prévention (aller-vers, sensibilisation et orientation), ni que de la clinique (thérapie au long cours). Le psychologue ne met pas en place de psychothérapies, cependant **une relation thérapeutique** (= qui fait du bien, animé par un aspect transférentiel) peut s'installer. Ainsi, sa présence régulière et continue lors des maraudes facilitera la rencontre, la permanence du lien, et **l'émergence d'une demande de soin de la part des jeunes**. »

Hortense BRET-BEZIAT, psychologue de rue – Association Hors la rue

Calendrier



Hors la rue c'est :



- 11 éducateurs.trices dont un éducateur sportif
- 2 chargés de mission TEH en charge des partenariats, du juridique, du plaidoyer TEH
- 1 médiatrice en santé
- 2 art-thérapeutes
- 2 psychologues
- Equipe administrative : directeur, chargé de communication, responsable recherche de fonds, assistante administrative-professeur FLE
- 1,2 M de produits d'exploitation en 2022 dont : 73,3% concernent les charges salariales
- Des dépenses clés, notamment, pour les frais de fonctionnement, communication et traduction
- La production de guides d'intervention pour les professionnels et autre pour les jeunes (grossesse)
- **Une subvention de 65K de la Fondation de France** fléchée pour le recrutement de la 2^{ème} psychologue. **Budget total de l'action financée :**
- **376 945€ pour 2 ans (Jan. 23-Jan.25)**

Principaux éléments saillants

Comprendre le contexte de l'action en rue

il s'avère essentiel de comprendre le contexte de l'action en rue afin de mieux appréhender la portée et les limites des interventions de Hors la rue.



Chaque maraude est l'occasion d'entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupes, signalés ou non par des partenaires ou des particuliers.

Que ce soit sur les zones d'activités, les lieux de passage ou de vie, l'équipe va à la rencontre des jeunes en errance ou en situation de danger.



Ces jeunes sont en situation de grande précarité, vivant en bidonville, en rue ou en squat, présumés victimes de traite des êtres humains ou en risque de l'être, non demandeurs de protection. L'instabilité de leur environnement les pousse à être constamment en mouvement.



La création du lien de confiance nécessite de la continuité, passant par la régularité et la transformation de la méfiance que les jeunes expriment envers les professionnels. Devenir aux yeux des jeunes des adultes bienveillants passe par la parole : la confiance dans la parole donnée et la valorisation de leur propre parole.



Leurs situations, leurs vécus et l'environnement défaillant dans lequel ils évoluent les rend réticents à évoquer ce qu'ils peuvent subir au quotidien (violences, exploitation, etc...). Ils peuvent rester silencieux ou fuir les échanges sur ces sujets. D'autre part, si on aborde la possibilité de souffrances psychiques et de traitements, ils rejettent fréquemment l'idée, arguant qu'ils "ne sont pas fous".

Fig. 2. Le contexte des rencontres en rue de Hors la rue
Réalisation : E. Jean-Gilles à partir de Canva, studio magique

Le travail de Daniel Derivois⁴, psychologue spécialiste de la clinique de la mondialité, des traumatismes et de la résilience, cité par la psychologue de Hors la rue, apporte un éclairage sur l'univers de ces jeunes. Il rappelle que si le jeune a une attitude déshumanisante c'est parce qu'il a été déshumanisé auparavant.

Il fait notamment référence aux traumatismes liés aux parcours migratoires, aux différences culturelles et la nécessaire résilience développée par les jeunes.

C'est cette compréhension fine qui doit guider la lecture des situations de la part de tous les intervenants (professionnels comme partenaires) et également l'élaboration de tout projet à leur égard.

⁴ <https://psy-drepi.u-bourgogne.fr/membres-fr/derivois-daniel.html#tabs-3>. Web : 5.03.2024

Élaboration du projet pôle santé en rue

Le projet du pôle santé de Hors la rue inclut un volet santé mentale, objet de cette capitalisation. La santé est une porte d'entrée pour éviter tout rejet d'un projet axé sur la « santé mentale » du fait des représentations sur les questions psychiques de ce public traumatisé, certains étant passé par l'hospitalisation en institution psychiatrique, parfois sans leur consentement ; d'autres ayant des préjugés voire une méfiance concernant le métier de psychologue

Ce projet santé/santé mentale se distingue par une intervention directe en rue et doit prendre en considération les spécificités liés à cet environnement instable et la mobilité constante des jeunes bénéficiaires, comme décrit précédemment.

Si les jeunes expriment leur méfiance envers les cadres proposés, l'accompagnement directement en rue revêt un intérêt particulier, comme le souligne Hortense Bret-Béziat :

« Les jeunes filles que nous accompagnons sont engagées dans des conduites ordaliques, mettant leur vie en péril. J'ai remarqué que cette tendance pouvait être utilisée comme un levier pour leur venir en aide. Cependant, nous faisons face à plusieurs défis, tels que l'absence de projets de réinsertion et le manque de places dans les services de pédopsychiatrie ».

La psychologue de Hors la rue souligne parallèlement la difficulté pour les professionnels d'accéder et d'évaluer le contexte dans lequel les jeunes évoluent,, ce qui légitime et renforce l'intérêt du projet en rue de son association.



Peu de professionnels, tant du côté médical que judiciaire, sont sensibilisés ou comprennent l'environnement de ces jeunes. Ils restent alors invisibles pour les institutions, ne respectant pas leurs rendez-vous ni leurs ordonnances, et ne sont pas en contact avec leurs éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Notre proximité avec ces jeunes grâce à notre « entrée rue » nous confère une légitimité, ce qui peut influencer les propositions faites par les institutions. »

Hortense Bret-Béziat, psychologue de rue – Association Hors la rue

Ainsi, le travail de rue demeure un incontournable pour ce public en difficultés pour s'inscrire dans les propositions émanant des dispositifs de droit commun.

L'action de Hors la Rue vise alors à apprivoiser le lien avec ces jeunes afin qu'ils soient en mesure de se saisir des mesures de protection offertes.



Les conditions d'un accompagnement efficient

Approcher les jeunes et établir un lien de confiance préalable à la libération de la parole pour un accompagnement efficace est clé. Premièrement, **le jeune doit pouvoir s'inscrire dans son récit de vie pour aller vers le droit commun.**

Deuxièmement, s'il y a une situation de TEH, **la victime doit reconnaître d'abord son statut de personne abusée pour être en mesure de s'ouvrir vers la protection.** ce qui inclut la dénonciation de ses exploiters, et peut être un frein pour la jeune victime.

Aussi, Hors la rue travaille à inverser le paradigme de l'approche de la protection juridique.

Ainsi que le rappelle Hortense Bret-Béziat : « *en France, il persiste cette vision si on veut être protégé, il faut parler, alors que l'inverse serait peut-être plus intelligent. Il faut protéger pour parler ».*

Aussi, le projet santé en rue s'efforce de prendre en compte l'ensemble des réalités propres à chaque partie prenante, en s'articulant de la manière suivante pour chacune d'elle :

1. **Les jeunes** : Le projet offre une écoute et une disponibilité aux jeunes dans la rue, pour qu'ils adhèrent librement aux propositions des professionnels et partenaires. C'est dans ce sens que des actions sur mesure sont élaborées à leur intention.
2. **Les équipes de professionnels** : Qu'il s'agisse d'un chargé de mission, psychologue, éducateur, art thérapeute ou médiateur en santé, chaque collaborateur de Hors la Rue forme une équipe intervenant directement dans la rue.

Le projet inclut un volet visant à renforcer leurs compétences professionnelles et l'accès à des clés de compréhension du fonctionnement psychique des jeunes ainsi que leurs modalités relationnelles, contribuant ainsi à façonner un meilleur accompagnement pour les jeunes.

3. **Les partenaires** : Hors la Rue intègre une action pour repérer, identifier, et rencontrer les partenaires, afin d'orienter chaque jeune vers celui correspondant le mieux à ses besoins. L'association s'organise pour rencontrer régulièrement les institutions afin de renforcer les partenariats.

Enfin, elle propose aux professionnels au contact avec des jeunes contraints à commettre des délits des temps de sensibilisation afin de mieux connaître, repérer et accompagner ces jeunes

Ainsi, l'association a créé un guide qui s'intitule : « *mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits – guide d'intervention auprès des mineurs victimes de traite des êtres humains* »⁵.

La fiche de capitalisation se concentre sur les stratégies d'intervention appliquée à chacun des publics cités.

Le travail avec les partenaires

Pour traiter le phénomène complexe de la TEH, l'intervention nécessite de s'appuyer sur un réseau de partenaires incontournables parce que la question de la TEH engage un ensemble d'intervenants.

Cela va des services de police, susceptibles d'interpeller un jeune, aux services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour l'évaluation de la minorité, des professionnels de la santé pour les jeunes blessés ou hospitalisés sous contrainte, jusqu'aux associations partenaires pour mise à l'abri.

La figure 3 répertorie les principaux partenaires du réseau de Hors la rue, par catégorie.

⁵ HORS LA RUE, guide « mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits – guide d'intervention auprès des mineurs victimes de traite des êtres humains - <https://horslarue.org/nos-publications/> - Web : 04.03.24

Principaux acteurs et partenaires



La construction de parcours avec les partenaires



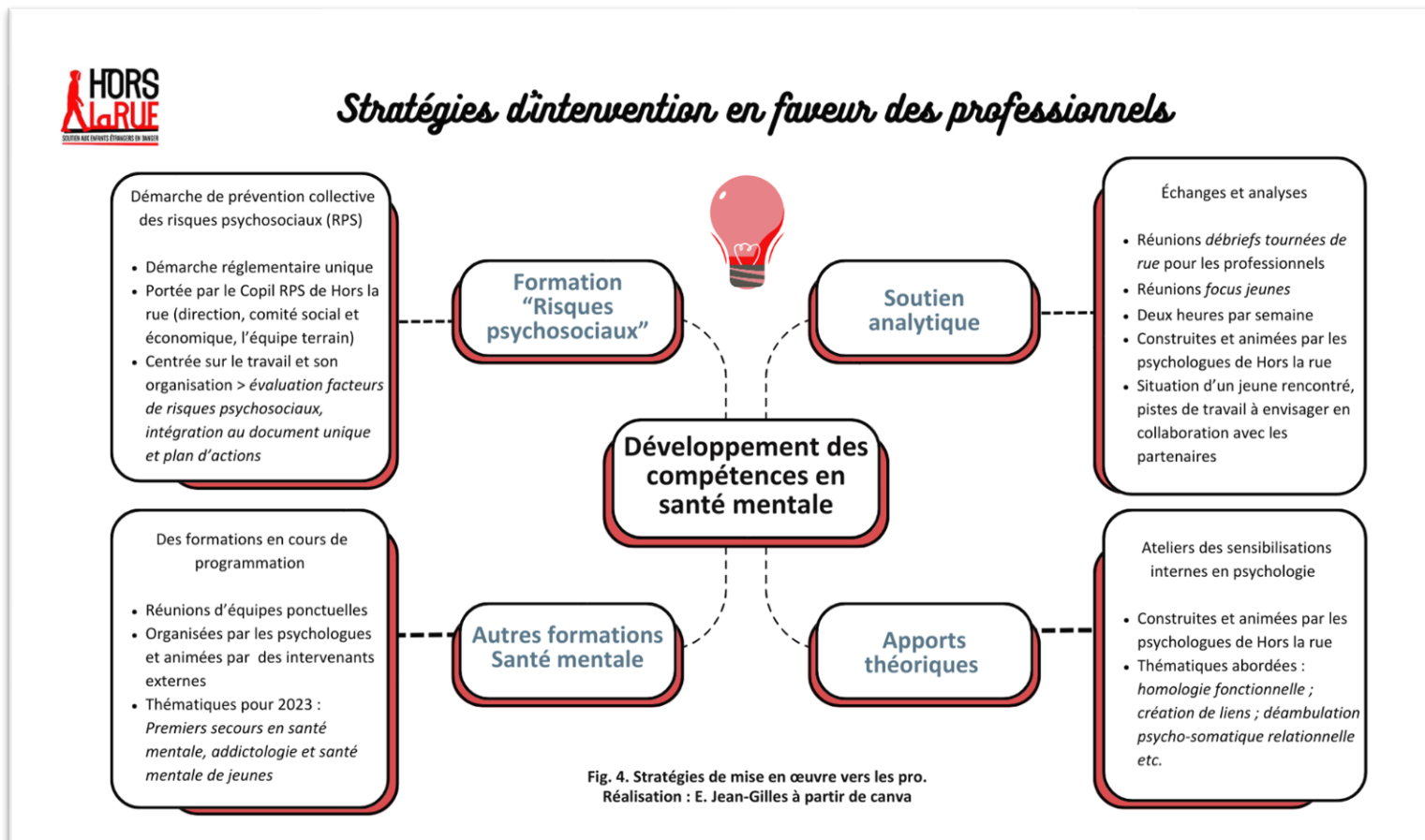
« L'idée est de véritablement concevoir des parcours de soins simplifiés et facilitants à travers nos partenaires. Bien que nous ne partagions pas une vision commune en raison de nos dispositifs et de nos fonctionnements distincts, l'objectif est que nous convergions vers une vision partagée et partageable de la situation du jeune.

Cela facilitera également son accès aux soins, sa prise en charge et son accompagnement. Cela est en lien avec le travail de plaidoyer portée par Hors la rue. »

Hortense Bret-Béziat, psychologue de rue – Association Hors la rue

En annexe 1, la description du parcours de G. illustre la manière dont les différents acteurs impliqués ont pu contribuer à façonner son avenir et sa difficulté à maintenir son récit au cours de son parcours d'accompagnement qui s'est révélé en pointillé.

Stratégies d'intervention en faveur des professionnels



La nouvelle orientation de Hors la Rue, impliquant des sorties quotidiennes en maraude pour l'ensemble du personnel, y compris pour la psychologue, nécessite un soutien solide des professionnels, que ce soit en termes de gestion des risques psychosociaux ou de renforcement de leurs compétences en santé. La figure suivante décrit l'ensemble des actions de soutien mises en œuvre dans ce contexte.

Les psychologues de Hors la rue chercheront à développer une posture de *pas de côté* chez les intervenants en rue, en s'appuyant sur des figures de la discipline et traiter de thématiques clés comme par exemple :

- Les phénomènes transférentiels dans les relations entre jeunes et professionnels : la prise en considération de ces phénomènes comme moteur de changement et levier dans l'accompagnement des jeunes. Par ailleurs, la compréhension de ce phénomène permet aussi de prendre du recul quant à ce que le professionnel peut représenter pour le jeune.
- Le retentissement des problématiques des jeunes sur le fonctionnement de l'équipe : les souffrances que déposent les jeunes dans les relations intersubjectives créent des mouvements, des réactions et des résonances au sein du fonctionnement de l'équipe tels que des sentiments d'échec, d'impuissance et d'incompréhension – Cf. Jean-Pierre Pinel⁶ ;

⁶ Pinel, Jean-Pierre. « Chapitre 3. Le traitement institutionnel des pathologies des limites », Jean-Pierre Pinel éd., *Le travail psychanalytique en institution. Manuel de cliniques institutionnelles*. Dunod, 2020.

Huit modalités d'intervention différentes en faveur des jeunes

Pour finir, la figure ci-après décrit l'ensemble des modalités d'intervention en faveur des jeunes.



Compétences mobilisées

S'appuyant sur les apports des psychologues sur les notions de transfert et d'homologie fonctionnelle (Pinel), la psychologue de Hors la rue en charge du projet santé a affirmé :



« Par homologie, les institutions ont les symptômes des publics qu'elles accompagnent »

Hortense Bret-Béziat, psychologue de rue – Association Hors la rue

Dans le projet pôle santé/santé mentale à Hors la rue, les intervenants en rue poursuivent des objectifs, pouvant générer des mouvements psychiques complexes: le découragement face aux difficultés des jeunes de s'inscrire dans des propositions concrètes, et la frustration de ne pas observer une évolution de l'état des jeunes vers un mieux-être.

L'apport de nouvelles compétences chez les professionnels

Bien que les objectifs des professionnels diffèrent, il y a néanmoins lieu de considérer les mouvements psychiques vécus par les professionnels au contact des jeunes afin de mieux les comprendre. En effet, les professionnels de Hors la rue sont exposés à une combinaison des risques identifiés⁷ à savoir le stress quant aux objectifs à atteindre, l'insécurité, les violences externes, le risque d'épuisement professionnel. Comme abordé dans la figure 4, ces risques ont pu être traités dans la démarche correspondante à côté d'apports théoriques.

Des compétences au service des jeunes

Pour les jeunes, les psychologues de rue tentent de construire des dispositifs cliniques sur mesure en vue de favoriser la rencontre permettant de relancer les processus psychiques bloqués par des traumatismes ou des résistances actuels et historiques des jeunes. Les psychologues, dans le cadre d'intervention des maraudes et en complémentarité du travail d'accompagnement éducatif, vont aller à la rencontre des jeunes sur leur terrain (lieux de vie, d'errance, ou d'activités).

Cet aller-vers, qui se doit d'être régulier, a pour objectif, d'appivoiser le lien, la relation à l'autre en vue d'une continuité. Les cliniciens sont alors un médium malléable, à la fois disponible et adaptable, tout en ayant une certaine constance les rendant prévisibles, pour ne pas menacer la construction d'un cadre relationnel et thérapeutique.

Par la suite, les psychologues pourront imaginer différents dispositifs de "bricolage clinique" comme la conversation déambulatoire ; non pas en face à face mais en côte à côte ; l'utilisation d'un temps de partage (comme le babyfoot ou le billard). Petit à petit, l'instauration d'un espace et d'un temps informel, d'écoute et de paroles, soutiendra la création et le maintien du lien ainsi que la relance des processus psychiques des jeunes, en vue de l'émergence d'une demande de soins.

Par ailleurs, L'art-thérapeute proposera des séances individuelles adaptées aux goûts, aux capacités et à la personnalité du jeune afin de leur permettre de renouer avec leurs émotions, de réinvestir leur corps par le biais de la pratique artistique et de retrouver une image positive d'eux-mêmes. L'art-thérapie leur offre un espace où ils peuvent s'exprimer librement par le biais du dessin, de l'encre ou du modelage afin de renouer avec leurs ressentis et se ressourcer psychiquement.

⁷ Pour aller plus loin sur les risques psychosociaux, voir : « Risques psychosociaux » - publié le 15.09.10 mise à jour : 21.02.23, <https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-pour-la-sante-au-travail/article/risques-psychosociaux> - web : 05.03.24

La prise en charge individuelle favorise la mise en place d'une relation de confiance en proposant un espace plus intime où ils peuvent se livrer et formuler des demandes. Cette dernière innovation a été supportée par l'ajout d'une compétence spécifique d'art-thérapeute au cœur de l'équipe, grâce à la subvention de la Fondation de France.

Elle s'est concrétisée par **la mise en place d'ateliers d'art-thérapie, collectifs et individuels dans le VROUM (Véhicule de Rue OUvert aux Mineurs), le centre d'accueil de jour d'appui aux maraudes ou encore directement dans la rue** (cf. fig. 5).



L'art-thérapie et son intérêt pour les jeunes

« L'art artistique, en impliquant autant le corps que le cerveau, par la production de traces, de sons, de mouvements, de formes, de rythmes, potentiellement tangibles, éphémères, pérennes, entraîne une pluralité de phénomènes et de processus : corporels, sensoriels, émotionnels, relationnels, symboliques, cognitifs » - Syndicat français des Art-thérapeutes (SFAT) – Extrait de la présentation du 2ème colloque du SFAT 2024

L'art-thérapie est adapté aux jeunes exilés dans la mesure où cette pratique s'adresse particulièrement aux personnes en difficultés psychologique, physique, sociale et ayant du mal à s'exprimer par la parole.

Avec cette pratique de soin, les thérapeutes de Hors la rue cherchent prioritairement à relancer les processus psychiques des jeunes exilés, en prenant appui sur la relation et le cadre thérapeutique.

Principaux enseignements

Résultats observés

En souhaitant formaliser un pôle santé/santé mentale en rue, l'association Hors la rue s'est appuyée sur les dispositifs et compétences existantes au sein de ses équipes pour renforcer ses actions vers les jeunes.

Si on observe un accroissement quantitatif en terme de nombres de jeunes accompagnés, de partenariats noués et également certains résultats juridiques inédits, on observe également une montée en compétences des intervenants sur différents aspects, ces derniers devant se préparer dans le cadre du travail en rue quotidien réputé difficile.

Par exemple, en 2023, la mise à l'abri d'une jeune femme victime de TEH a perturbé l'organisation des activités à Hors la rue, impactant également ses résultats. Cette situation a incité l'association à renforcer les connaissances juridiques des intervenants en rue.

La création en cours du pôle santé mentale continue à susciter chez le porteur de projet des réflexions relatives à la mesure des résultats. En effet, les attentes des professionnels de la santé psychique ne sont pas du même ordre que ceux qui œuvrent pour l'accès des jeunes à leurs droits, comme le montre la figure 6.

LA PLURALITÉ DES OBJECTIFS À HORS LA RUE

#1 | La recherche de résultats tangibles

Les éducateurs, la médiatrice en santé et les chargés de mission ont pour mission de :

- aller-vers et repérer le jeune, créer et maintenir une relation de confiance
- accompagner le jeune pour obtenir l'ouverture de ses droits : reconnaissance minorité, accès santé, accès ressources etc.
- l'amener à la reconnaissance de son statut de victime



#2 | La recherche d'un mieux-être

Les psychologues et art-thérapeutes visent à :

- proposer un espace de parole & d'écoute et laisser l'autre parler de soi, laisser place au monde intérieur du jeune
- maintenir l'alliance quelque soit l'évolution de la situation
- relancer les processus psychiques bloqués

Fig. 6. Pluralité des objectifs selon le type de professionnels, au sein de Hors la rue - Réalisation : E. Jean-Gilles

La difficile mesure des résultats

Aussi, selon Hors la rue, les indicateurs classiques de moyens et de résultats sont difficilement applicables à son activité en général et encore moins au projet de santé mentale. En effet, de nombreuses actions de protection viennent emboliser l'approche santé mentale, comme des accompagnements réguliers à des dépôts de plainte, sorties de garde à vue, visites en détention.

Or ainsi que le souligne le psychologue Olivier Douville⁸, : «*Pour nous cliniciens, la vraie urgence est celle du sujet. Le temps du sujet ne coïncidant pas [...] avec les temps de la protection de la personne [...]*».

De plus, la dureté du travail chez Hors la rue et la complexité des rapports avec les jeunes se manifestent par des refus de dialogue, des rdvs manqués, des perdus de rue, des refus de propositions liées à l'accès aux droits et des retours à une vie en rue.

Ainsi, il est important que le pôle santé mentale de Hors la Rue définisse des indicateurs complémentaires afin de mieux évaluer l'ampleur des efforts déployés dans le projet d'amélioration du bien-être des jeunes rencontrés en rue, comme le souligne Hortense Bret-Béziat.

⁸ DOUVILLE Olivier, « Enfants et adolescents en danger dans la rue : quel diagnostic ? Quelles préconisations ? », *Enfances & Psy*, 2015/3 (N° 67), p. 65-80. DOI : 10.3917/ep.067.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2015-3-page-65.htm>



« Dans le cadre de ce projet et plus largement dans les actions de Hors la rue, **l'aspect informel est déterminant** tant pour ces enfants que pour nous, professionnels, dans ce que nous pouvons offrir à ces jeunes.

La complexité réside dans la tentative de quantifier l'informel à travers des indicateurs, car cela dépend également de notre cadre interne. Si, par exemple, je considère que le simple fait d'être assis à la station de bus crée les conditions propices à un temps d'entretien clinique avec le jeune, je le perçois comme une intervention psychologique. Il y a un processus de déconstruction de ma part et une réflexion en cours avec la psychologue pour comprendre que **ce n'est pas le méta-cadre qui définit l'action, mais l'intention que nous mettons dans cette action qui en détermine la nature.**

Ce travail implique à la fois la formation que nous recevons en tant que professionnels et notre capacité à valoriser ces approches informelles. »

Hortense Bret-Béziat, psychologue de rue – Association Hors la rue

A côté de cette mesure de résultat, il convient de souligner que les résultats sont étroitement liés à l'écosystème des intervenants et du regard qu'ils posent sur le jeune.

Le travail de plaidoyer de Hors la rue devrait être renforcé, dans le cadre du projet santé mentale en 2024, pour aider les partenaires à mieux appréhender l'univers de chaque jeune, comme cela a été fait avec les professionnels de hors la rue.

Ce changement de regard devrait permettre la construction de parcours plus fluides pour façonner un futur comportant davantage d'opportunités pour chaque jeune suivi (voir annexe 1).

L'importance de la clinique à Hors la rue

Dans son article, « Enfants et adolescents en danger dans la rue : quel diagnostic ? Quelles préconisations ? »⁹, le psychologue Olivier Douville rappelle que l'action humanitaire a besoin de personnels hautement qualifiés qui connaissent les dangers de la rue, les diagnostiquent et y portent remède.

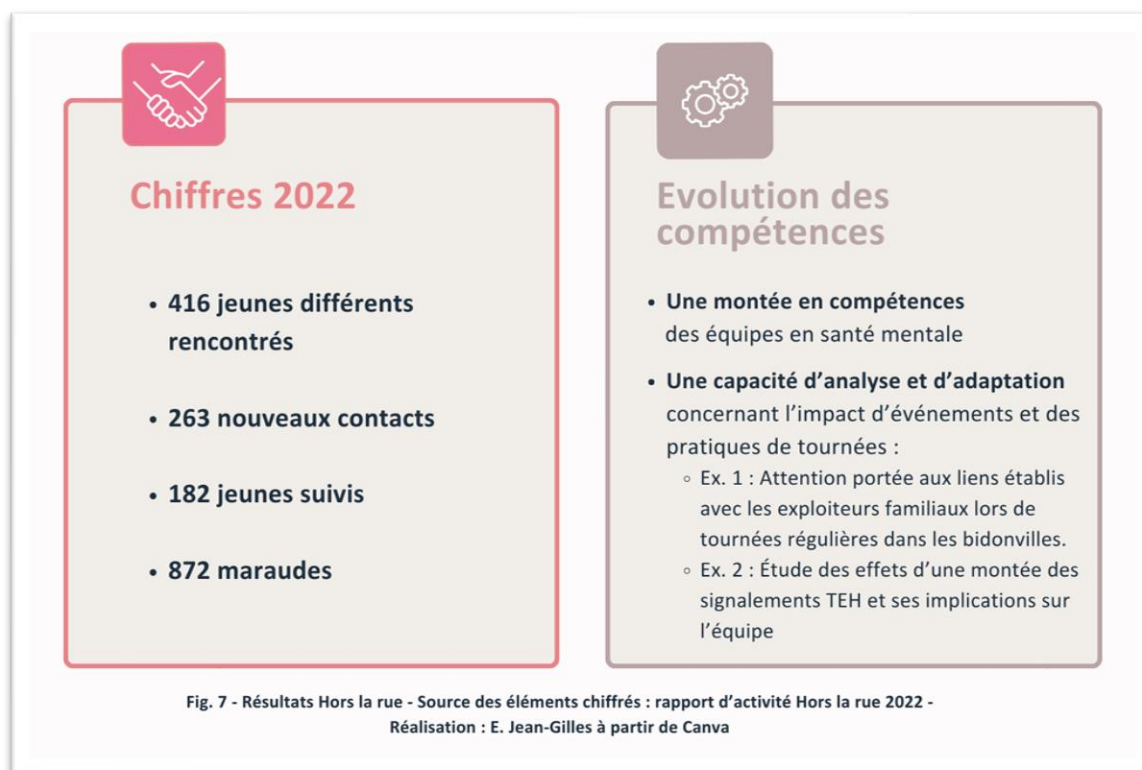
Parmi les dangers -hors ceux relatifs à la TEH-, il cite l'usage des drogues et l'impact des sevrages brutaux, l'hygiène précaire, l'alimentation malsaine et la vie sexuelle à risque. Douville rappelle que **« la prise en charge d'un sujet cassé, si elle 'passe' en premier lieu par le soin du corps, ne saurait être effective s'il n'est pas fait accueil d'une souffrance psychique ».**

Hors la rue a adopté cette approche en consolidant son positionnement d'expert en matière de la compréhension de la vie en rue, comme le montre la création d'un pôle santé mentale sur le terrain.

À un niveau distal, on observe le développement des compétences des équipes, la création de guides de références et la formulation d'avis. Ces actions visent à établir des bases solides et des lignes directrices globales à la fois pour ses équipes et aussi pour d'autres acteurs traitant avec ces jeunes.

D'un autre côté, au niveau proximal, l'expertise prend la forme de consultations formelles et informelles, ainsi que par des innovations directement appliquées sur le terrain.

La fig. 7 en présente un résumé des principaux résultats de Hors la rue.



⁹ DOUVILLE Olivier, « Enfants et adolescents en danger dans la rue : quel diagnostic ? Quelles préconisations ? », *Enfances & Psy*, 2015/3 (N° 67), p. 65-80. DOI : 10.3917/ep.067.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2015-3-page-65.htm>

Améliorer l'impact des propositions de Hors la rue aux institutions : un exemple avec les ordonnances provisoires de placement psychiatrique (OPP)

Pour la première fois de son histoire, quatre jeunes accompagnés par Hors la rue ont été hospitalisés dans le cadre d'une ordonnance provisoire de placement (OPP) psychiatrique ou d'une obligation de soins, demandés par le juge des enfants.

Résultant d'un travail de conviction de Hors la rue auprès des acteurs de la protection de l'enfance, ces OPP ont été un levier d'accompagnement de prise en charge et protection de quatre jeunes en situation ou en menace de TEH. Ces hospitalisations contraintes ont permis de soustraire des jeunes en danger de leurs environnements sous la forme de séjours dans des centres dont certains sont sécurisants et tenus confidentiels.

A cette occasion, Hortense Bret-Béziat souligne l'importance du « **travail d'individualisation, de sécurisation psychique qui va permettre au jeune de pouvoir déposer tous les abus ou les contraintes subies** » maintenant qu'ils sont protégés.

Pour améliorer l'impact de ses interventions, Hors la rue doit désormais analyser les facteurs ayant conduit à ces ordonnances provisoires de placement psychiatrique

Freins et leviers

Hors la rue est une association dont l'expertise est reconnue sur le plan national et international.

L'initiative d'un pôle santé pour aborder les enfants en danger rencontrés en rue apparaît comme une démarche pertinente tant cette porte d'entrée est incontournable pour soigner les maux physiques et psychiques de jeunes, dont de nombreux exilés, au parcours multi traumatique.

Les forces de Hors la rue couplées à des valeurs fortes que sont la libre adhésion, le travail partenarial, la compréhension et l'approche terrain pourraient être fortement challengées, dans un futur proche. L'association pourrait être confrontée à des défis majeurs à l'avenir, en raison d'un contexte global particulièrement éprouvant. Ce contexte risque de compromettre de manière négative les efforts déployés en faveur des jeunes vulnérables en situation de rue.

La figure ci-dessous présente les leviers et les limites du projet d'accompagnement en santé mentale de l'association Hors la rue.

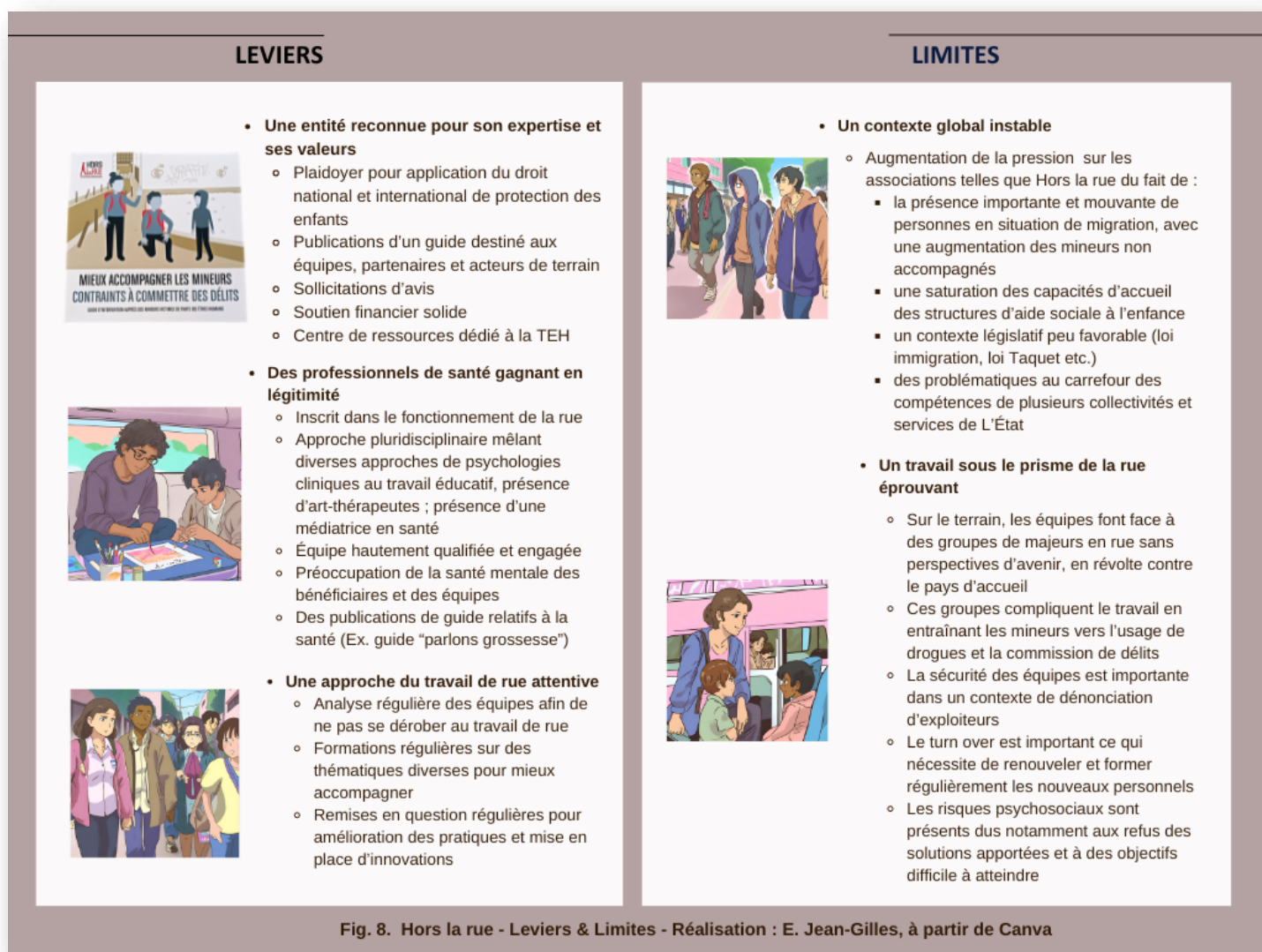


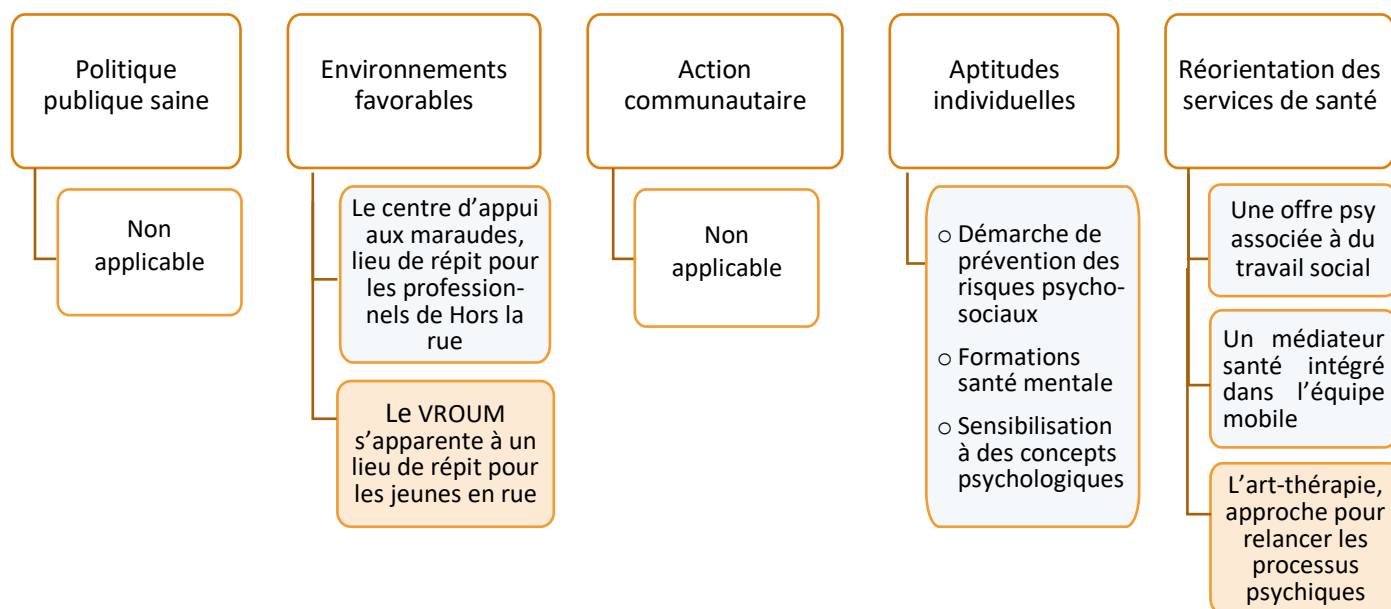
Fig. 8. Hors la rue - Leviers & Limites - Réalisation : E. Jean-Gilles, à partir de Canva

Modalités d'action

Ce schéma décrit les actions développées dans le cadre de ce programme afin de mettre en exergue leurs contributions aux cinq axes de la promotion de la santé définis par [la charte d'Ottawa](#).

Légende des publics concernés par chacune des actions :

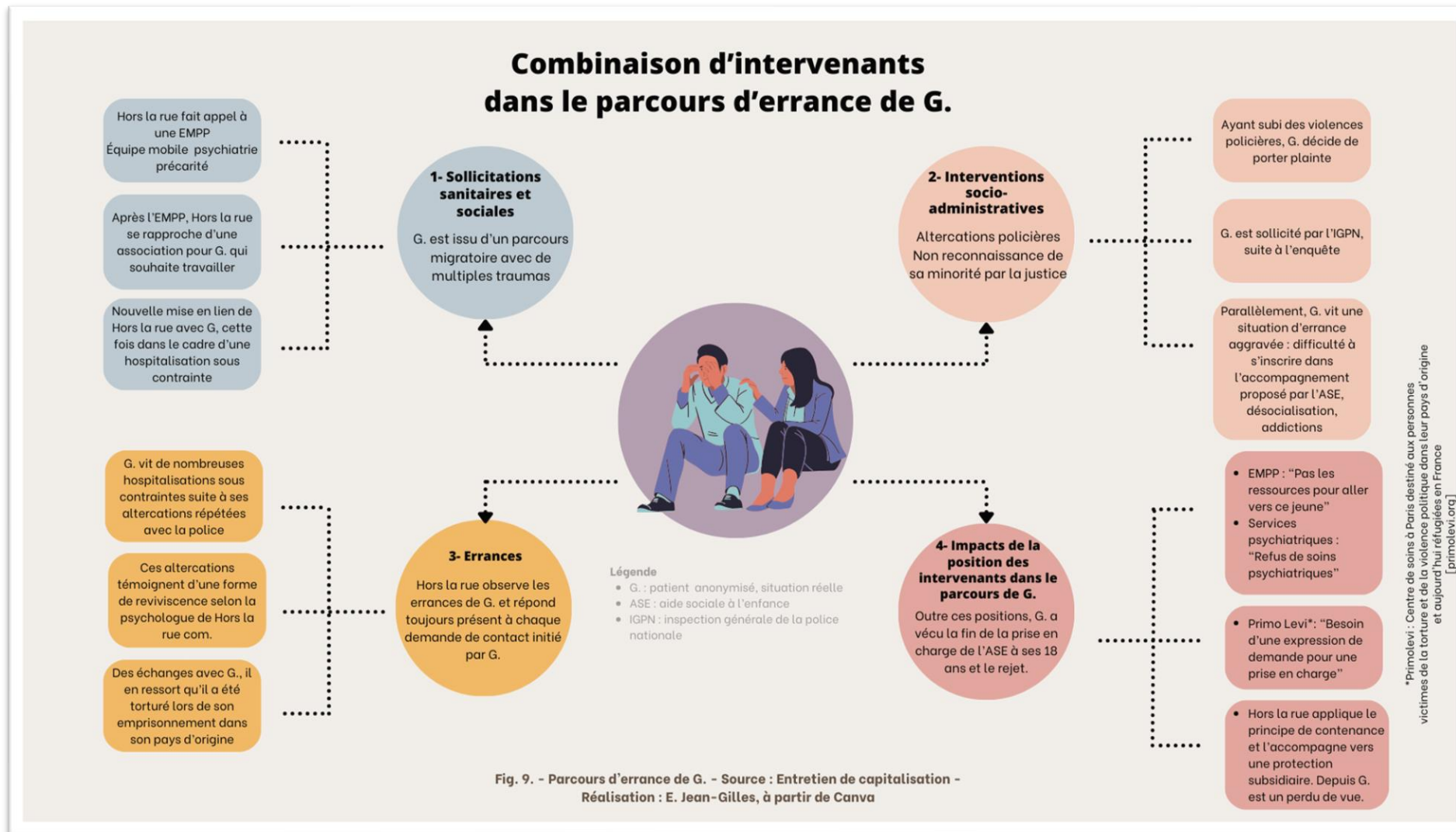
- En faveur des jeunes
- En direction des professionnels de Hors la rue



Pour aller plus loin

- *Les rapports d'activité de la mission nationale mineurs non accompagnés* - <https://www.justice.gouv.fr/rapports-dactivite-mission-mineurs-non-accompagnes> - Publié le 11 juillet 2022 - Mis à jour le 13 février 2024 - Web : 05.03.24
- *Loi Taquet et ses décrets d'application* : Décret n° 2023-1253 du 26 décembre 2023 relatif aux modalités de répartition des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur familles <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048668853> - Web : 05.03.24
- Médecins du Monde, COMEDE rapport : « *La santé mentale des mineurs non accompagnés - Effets des ruptures, de la violence et de l'exclusion* » Novembre 2021 - <https://www.comede.org/wp-content/uploads/2021/11/Livret-Resume-executif-web.pdf>. - Web : 05.03.24
- MAURIN SOUVIGNET Aurélie, MELLIER Denis, SIROTA André, « Hommage à Jean-Pierre Pinel (1953-2022) », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2023/1 (n° 80), p. 5-10. DOI : 10.3917/rppg.080.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-psychotherapie-psychanalytique-de-groupe-2023-1-page-5.htm>
- JOLY Vincent, « *Présentation de la pensée de Bion* ». 03.03.2008 - <https://psyaparis.fr/presentation-wilfred-bion/>. Web : 5.03.24
- Pour aller plus loin sur les risques psychosociaux, voir : « *Risques psychosociaux* » - publié le 15.09.10 mise à jour : 21.02.23, <https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-pour-la-sante-au-travail/article/risques-psychosociaux> - web : 05.03.24
- DOUVILLE Olivier, « Enfants et adolescents en danger dans la rue : quel diagnostic ? Quelles préconisations ? », *Enfances & Psy*, 2015/3 (N° 67), p. 65-80. DOI : 10.3917/ep.067.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2015-3-page-65.htm>
- BOLZMAN Claudio, « Exil et errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 (n° 35), p. 43-52. DOI : 10.3917/pp.035.0043. URL : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2014-1-page-43.htm>
- Hors la rue. Publications de l'association Hors la rue : <https://horslarue.org/nos-publications/> -web : 15.02.24
 - o Guide "Mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits"
 - o Guide de formation « L'identification et la protection des victimes de traite des êtres humains »
 - o Rapport d'activité 2022

Annexe 1





Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Retrouvez plus d'informations sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé sur le portail CAPS : www.capitalisationsante.fr